



RIUESS - XIIIème Rencontres
ANGERS - France
5 au 7 juin 2013

Penser et faire l'ESS aujourd'hui.
Valeurs, Statuts, Projets ?

www.riuess.org
<http://riuess2013.sciencesconf.org>

Robert Gautier et Xavier Nerrière
Centre d'Histoire du Travail, Nantes.

Les coopératives ouvrières et le mouvement syndical en Bretagne (1890-1914)

Le Centre d'Histoire du Travail de Nantes se donne pour objectif la collecte et le classement des archives syndicales et sociales de Loire-Atlantique. Ces sources ont permis des travaux sur les aspects revendicatifs et sur les militants ouvriers qui ont animé ces luttes. Mais est resté dans l'ombre, enfoui dans les cartons et parfois dans la mémoire des organisations, tout un domaine se rattachant à l'économie sociale. Il existe aujourd'hui un déficit important de travaux et de connaissances historiques sur la coopération ouvrière, alors que l'économie sociale connaît un regain d'activité.

En Bretagne, dès les années 1890, des militants syndicaux se lancent dans une aventure ambitieuse et constituent un réseau de coopératives de consommation, afin de lutter contre la vie chère, l'emprise du commerce traditionnel qui vend des produits pas toujours de bonne qualité, et l'emprise des éconômats patronaux. Cette recherche d'indépendance, nous la retrouvons dans le domaine de la production avec la création d'associations ouvrières, solution souvent utilisée au lendemain d'un conflit social et l'échec d'une grève. La coopération ouvrière bénéficie de la solidarité des organisations syndicales et trouve auprès d'elles un relais dans sa quête permanente et aigüe de fonds, ainsi qu'un réservoir de sociétaires, dirigeants et administrateurs.

Quelle est la place de ces mouvements sociaux en Bretagne et leurs évolutions de 1890 à 1914 ? Le syndicalisme d'action directe domine une bonne partie de cette période, surtout à partir de 1903, montrant une certaine euphorie révolutionnaire et un effort d'organisation. Consommation et production forment le terrain économique où il désire s'employer.

Deux principales étapes à retenir, celle de l'organisation et celle du regroupement. En 1888, un décret fixe les conditions dans lesquelles les associations coopératives de production obtiennent la clientèle de l'Etat et des collectivités publiques. A Morlaix, plusieurs organisations ouvrières de production sont constituées dès le début des années 1890. Dans la Basse-Loire, l'intérêt des syndicats se porte surtout vers les associations de consommation qui s'installent à l'ombre des usines et dans les quartiers populaires. Cet espace industriel va devenir au début du 20^e siècle, un laboratoire d'expérience et d'élaboration d'une doctrine coopérative qui va s'étendre dans toute la Bretagne.

Puis vient le temps des regroupements. Dès 1903, la coopération de consommation à conscience de représenter une force économique. Deux ans plus tard, une trentaine de sociétés de consommation dépose les statuts d'une Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne

dont l'objectif est d'assurer l'approvisionnement des sociétés de consommation. Par ailleurs, elle accueille dans ses rangs des associations de production. En 1906, au congrès d'Amiens, la CGT se donne pour mission de devenir le principal groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale¹. Vœux pieux, les difficultés commencent pour le syndicalisme révolutionnaire et elles ouvrent une période de désorganisation qui s'achève avec le conflit en 1914².

La Fédération ouvrière bretonne ne suivra pas cette voie, préférant l'action collective à l'action directe. En 1912, elle rejoint la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC) qui unit au plan national des forces coopératives afin de marquer une nouvelle étape, celle de la défense de tous les consommateurs.

I-L'âge aventureux de l'association coopérative ouvrière : 1890-1906

Les associations coopératives nées jusqu'en 1848 sont sœurs de la mutualité. Alors que celles qui apparaissent et se développent durant la Troisième République sont plus étroitement liées au mouvement syndical. Celui-ci a les moyens de mobiliser des militants, ainsi que les masses ouvrières, au point de concurrencer la coopération traditionnelle sur son propre terrain.

Ces coopératives « syndicales » trouvent naturellement leur place au sein des Bourses du travail qui se développent à cette même époque. Cette institution, dont la fédération nationale intégrera finalement la CGT en 1902, a pour objectif de former des militants et de créer des institutions aptes à se substituer au système libéral et bourgeois en coordonnant localement des organisations syndicales, des coopératives de consommation ou de production, des services d'éducation et de formation professionnelle ou encore des activités culturelles...

1- la constitution de bassins coopératifs

En Bretagne, entre 1890 et 1914, la coopération ouvrière naît dans les agglomérations ouvrières : dans la chaussure à Fougères, chez les ouvriers des arsenaux de Lorient, Brest et Rennes, les métallurgistes et dockers de la Basse-Loire, les travailleurs de Morlaix. Là où le

¹ Georges Yvetot qui, en 1901, a succédé à Pelloutier à la direction de la fédération des bourses du travail et devient secrétaire adjoint de la CGT, invite dans sa brochure *L'ABC du syndicalisme*, les syndicalistes à pénétrer dans les conseils d'administration des sociétés pour faire appliquer les principes communistes, fonder des ateliers capables d'enrayer la surproduction et supprimer le chômage.

² Dès 1906, la création du ministère du Travail, confié à Viviani, pose sous un jour nouveau la question des rapports du syndicalisme avec l'Etat.

mouvement syndical représente une force, l'association coopérative ouvrière se développe, mais cette présence syndicale sur les sociétés est parfois lourde et pesante.

Préférence à la consommation en Basse-Loire

L'idéal coopératif est repris en 1890 à Saint-Nazaire par la chambre syndicale des Travailleurs réunis. Fortement influencée par Jean-Joseph Barberet, ami de Waldeck-Rousseau, elle choisit la consommation et fonde la Ruche nazairienne. Son orientation est claire : elle n'accepte que des sociétaires syndiqués. Dans les conflits sociaux, elle délivre des bons de pain et des denrées aux grévistes. En 1894, cette alliance syndicat-coopération de consommation s'expérimente à Trignac à l'occasion d'une grande grève dans la sidérurgie.

La Ruche nazairienne va faire école dans la Basse-Loire. A Nantes, la commission économique de la bourse incite les ouvriers à se constituer en coopérative. Ceux des chantiers navals de la Loire parviennent à réunir 180 F pour former le capital social de l'Economie nantaise qui s'installe dans un hangar, quai de la Fosse. Entre 1893 et 1909, forte de son succès, le nombre des sociétaires passe de 29 à 1437. L'Economie met en place plusieurs caisses de solidarité comme moyen de lutter contre la misère. Une caisse d'entraide, une de chômage, une de prêts et une caisse spéciale, dite des œuvres sociales, permettant de venir en aide à tout ce qui touche à l'émancipation. Cette solidarité, va au-delà de la vie de la société. Elle apporte son soutien à la Verrerie ouvrière d'Albi, à la Maison du peuple de Saint-Claude (Jura). En mars 1906, elle participe à la souscription en faveur des victimes des mines de Courrières. A l'image de la coopération socialiste belge, elle constitue un groupe de pupilles : jeunes garçons et filles qui reçoivent une formation artistique et une éducation laïque. Devenu adultes, ces jeunes rejoignent les jeunesses syndicalistes et forment une pépinière de futurs administrateurs de sociétés.

La Basse-Loire, dès la fin du 19^e siècle, est l'axe industriel de la Bretagne. A la lecture des statistiques préfectorales de Loire-Inférieure (1891-1899), on ne relève qu'une seule coopérative de production avec 121 associés, la Société nantaise de fournitures militaires (chaussures et harnachements) qui passe des marchés avec l'Etat et fournit les 9^e et 11^e corps d'armées. A Saint-Nazaire, plusieurs tentatives sont signalées dans le bâtiment, mais aucune n'est pérenne. L'évolution économique porte la main-d'œuvre vers les grandes usines dans un bassin ouvrier qui attend des syndicats que la grève générale, et son mythe exaltant, mette fin à ses angoisses.

Le bassin morlaisien de production

La coopération de consommation à la faveur des militants de la Basse-Loire, celle de production trouve un accueil très favorable dans le Finistère, à Morlaix, également à Brest et Quimper. Dans ces villes, c'est traditionnel, à la fin d'un conflit, les organisations comme les militants envisagent la création d'une coopérative de production³. A Morlaix, la coopération de production domine et s'installe tôt. Ce n'est pas pour autant que celle de consommation soit négligée puisque des ouvriers de la Manufacture des tabacs fondent en 1892, La Ménagère, qui six ans plus tard reçoit le renfort de La Glaneuse, où s'illustre Yves Guyader, directeur de l'Union des ouvriers tonneliers et Yves Prigent, responsable de celle de l'ameublement. L'expérience des tonneliers est rapidement suivie par les ébénistes et menuisiers, les couvreurs, les tanneurs. La liste n'est pas close.

Les coopératives de production montrent leur orientation en participant à la souscription en faveur de l'édification d'une statue à la mémoire de Charles Fourier⁴. En 1900, nous les retrouvons à l'Exposition universelle de Paris, ainsi qu'au congrès de la Chambre consultative des associations ouvrières de production. Très tôt, la production bretonne rejoint la Chambre consultative fondée en 1884, et qui se dote, en 1893, d'un journal, *L'Association ouvrière*, une source incomparable d'informations.

Quelques personnalités syndicales vont rapidement se distinguer en faveur du mouvement coopératif. Deux exemples sont à souligner. Chez les coopérateurs de consommation, Emmanuel Svob occupe une place capitale dans le mouvement jusqu'à son décès en 1946. Dans celui de la production, le nom d'Yves Guyader est incontournable et son action, même brièvement, mérite d'être présentée⁵.

Ouvrier bijoutier, Emmanuel Svob est né à Nantes en 1874, militant socialiste et syndicaliste, il est trésorier puis secrétaire, à vingt ans, de la grande coopérative nantaise l'Economie et assure la gérance de l'Assurance ouvrière contre l'incendie de Loire-Inférieure. En 1906, il va prendre en main les destinées de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne puis la direction de la meunerie coopérative de Lorient. En 1913, il est chargé de regrouper l'ensemble des petites coopératives de consommation du bassin de Lorient dans une

³ Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914*, thèse de Lettres et Sciences Humaines, Paris X, Nanterre, 1982, p.450.

⁴ *L'Association ouvrière* n°56 de décembre 1897. Charles Fourier (1772-1837) est un socialiste utopique qui dénonce l'exploitation d'une clientèle ouvrière par les commerçants qui, en augmentant les prix, les condamnent un peu plus à la misère. Pour Fourier, les coopératives de production et de consommation, en supprimant les intermédiaires peuvent libérer les ouvriers de la peur du lendemain.

⁵ Voir quelques notices biographiques de coopérateurs bretons dans *Les Coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives* par Patricia Toucas, sous la direction de Michel Dreyfus, Collection Jean Maitron, éditions de l'atelier, 2005.

puissante Union des coopératives lorientaises et de l'étendre à l'ensemble du Morbihan. Durant l'entre-deux-guerres, il occupe le fauteuil de maire de Lorient tout en poursuivant ses responsabilités coopératives.

Yves-Marie Guyader est né en 1857 à Morlaix, il dirigera toute sa vie l'Union des ouvriers tonneliers. Délégué de sa région auprès de la Chambre consultative des associations ouvrières, il accompagne le secrétaire Alexandre Vila dans ses tournées de propagande en Bretagne. Comme marque de confiance, il est chargé, dans le journal l'*Association ouvrière*, de faire le compte-rendu du congrès de la Chambre consultative qui vient de se tenir en 1901 à Lyon.

Guyader n'hésite pas à affirmer son action sur le terrain électoral. En 1901, il est candidat aux élections au conseil général dans son canton. Dans Morlaix-ville, il réunit un nombre de voix supérieur à celles de ses concurrents⁶. Deux ans plus tard, aux municipales, il est en tête de la liste socialiste composée en majorité de coopérateurs. Il est élu conseiller municipal de Morlaix en 1912.

C'est lui qui amène les associations coopératives de production morlaisiennes à adhérer à la Fédération socialiste de Bretagne. Un de ses objectifs est de créer une sardinerie coopérative bretonne qui s'inspire de la Verrerie ouvrière d'Albi⁷, dans le Tarn.

2- une phase d'affirmation (1900-1906)

En ce début du 20^e siècle s'ouvre une période de rapprochement entre la Verrerie ouvrière, les mutuelles, des coopératives de production et de consommation qui doit permettre une ère nouvelle de propagande. Dans chaque société de production, une caisse de solidarité, alimentée par un prélèvement de 10% sur les résultats, servira à aider à la création et au développement d'autres associations et à constituer des œuvres d'études sociales. Désormais les sociétés qui désirent adhérer à la Chambre consultative devront mettre leurs statuts en conformité avec les directives du congrès de Lyon, laisser la direction de l'association à des ouvriers de la profession et limiter le droit des commanditaires et de leurs capitaux. La Chambre consultative n'adresserait-elle pas ainsi un avertissement aux organisations syndicales qui contrôlent des associations de production en ce début du 20^e siècle ?

Chambre consultative et solidarité syndicale

⁶ L'*Association ouvrière* n°112 du 1^{er} octobre 1901.

⁷ La Verrerie ouvrière a reçu le soutien des grandes coopératives de consommation socialistes de la région parisienne. Elles souscrivent pour 30 000 F et s'engagent à prendre tout les ans 145 000 bouteilles. « En avant pour la bouteille » devient leur slogan.

Prenons l'exemple de l'Imprimerie-Papeterie-Reliure ouvrière de Nantes qui dépose ses statuts en février 1900. La main de la bourse du travail pèse sur la société et les actionnaires forment un vaste rassemblement d'organisations où l'on compte 71 structures : 38 chambres syndicales, 4 sociétés de secours mutuel et 29 sociétés coopératives de consommation. En 1903, ce groupe s'étoffe avec la présence d'actionnaires individuels, pour atteindre 106⁸. Les chambres syndicales et groupements ouvriers peuvent posséder autant d'actions qu'ils le désirent et les particuliers pas plus de quatre. L'Imprimerie ouvrière consacre 47% de ses bénéfices à venir en aide aux associations qui, par ses soins, s'établissent à Nantes. Son objectif est donc de constituer un réseau d'association de production que la bourse du travail contrôlerait.

Désirant rejoindre la Chambre consultative, l'imprimerie nantaise sollicite son adhésion. L'organisation nationale refuse, les statuts de l'imprimerie nantaise ne sont pas conformes aux décisions du congrès de Lyon. Elle consacre seulement 3% de ses bénéfices au personnel alors que la Chambre consultative réclame 25%. Plus important, elle doit se plier aux exigences d'avoir un conseil d'administration comprenant les trois quarts de professionnels. Traversée de périodes difficiles, elle réclame une aide de l'Etat qui lui est refusé pour des raisons statutaires. Elle doit alors sa survie au concours de la bourse du travail et de militants socialistes comme Charles Brunellière⁹.

Au lendemain d'une grève, les organisations syndicales qui ont soutenues l'action ont recours à l'aide de la Chambre consultative. Deux exemples, celui de l'Union des ardoisiers de Saint-Vincent-des-Landes, qui montre une collaboration syndicale originale et celui de l'Abeille de Pont-l'Abbé qui a les faveurs du député du Finistère.

En 1905, des ardoisiers du Maine-et-Loire subissent un échec à la suite d'une grève. Interdit par le patronat de travail, ils viennent d'obtenir l'autorisation d'exploiter en commun une ancienne ardoisière située en Loire-Inférieure, à Saint-Vincent-des-Landes.

Manoury, de la Chambre consultative, rencontre les ardoisiers qui forment le conseil d'administration de l'association qui se compose de sept membres, dont quatre pris parmi les sociétaires travaillant à la carrière et trois représentent les syndicats souscripteurs. Les commissaires aux comptes sont choisis parmi les membres de la Fédération ouvrière des ardoisiers.

⁸ *L'Association ouvrière* n°195 du 1^{er} août 1903.

⁹ En 1909, la société est prospère et elle informe le comité général de la bourse du travail qu'elle fait une émission de 120 obligations de 100 F à 40% afin de répondre à un besoin plus grand de fonds de roulement pour le développement de la coopérative et l'accroissement constant de la clientèle (Archives de l'UD-CGT de la Loire-Inférieure). En 1912, l'Imprimerie nantaise participe à l'élection du délégué des associations ouvrières de production au Conseil supérieur du travail (Archives Départementales de la Loire Atlantique (ADLA) 10M 141).

Début février une soixantaine de personnes, hommes, femmes et enfants viennent s'installer dans le bourg pour faire renaître l'industrie ardoisière, jadis prospère en ce pays. La mine est abandonnée et inondée, une rude besogne attend les nouveaux coopérateurs. Pour survivent, ils vont bénéficier de la solidarité prodiguée par la Fédération et les syndicats ardoisiers qui versent, de février à mai, 8000 F pour nourrir les travailleurs et leurs familles. Les salaires sont proportionnels aux charges de famille de chacun d'eux et pour un même travail, les rémunérations varient de 40 à 92 F par mois. C'est l'application de la formule : « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ». Malheureusement le projet est un échec économique, et en août, l'Union, la société créée pour l'occasion, est tellement endettée que tous ses membres quittent le pays sans laisser de trace. Un inconnu, venu de Paris, règle les dettes mais la carrière demeure abandonnée¹⁰.

A Pont-l'Abbé, en avril 1905, ce sont les maçons et les menuisiers qui vont se former en association coopérative après avoir été mis à l'index par le patronat local, à la suite d'une grève de solidarité. Ils s'adressent à leur député, M. Le Bail, qui prend contact avec la chambre consultative, laquelle délègue à Pont-l'Abbé, Alexandre Vila. Celui-ci préconise la formation de deux associations mais l'accord se fait sur une seule, l'Abeille, unissant les deux corps d'état : la maçonnerie et la menuiserie.

L'Abeille a reçu le soutien des syndicats de Quimper et de Brest mais également des élus locaux : le maire de Pont-l'Abbé, le conseiller général et le député du Finistère. La municipalité, bienveillante, concède un terrain sur le port pour installer ateliers et bureaux.

Le succès de l'association ouvrière n'a pas été sans causer des jalousies de la part des entrepreneurs du bâtiment. Une campagne de dénigrement est lancée alors que sociétaires et ouvriers de l'Abeille se prononcent pour la journée de 8 heures et chôment le 1^{er} mai. La solidarité ouvrière ne tarde pas à se manifester avec le soutien de Le Gall, secrétaire adjoint de la bourse de Brest, celle de Guyader, directeur de l'association des ouvriers couvreurs de Quimper, et d'Isaac qui dirige celle des maçons réunis de Morlaix.

Faire vivre et développer l'œuvre commune

La solidarité n'est pas toujours au rendez-vous et les sociétaires consentent alors à des privations, des sacrifices, pour permettre à l'œuvre de vivre et se développer. Pour faire apport à la société, tous ce qui est personnel et peut avoir une valeur est vendu ou déposé au Mont-de-piété. Les ressources des ouvriers sont alors subordonner aux besoins de l'association, les

¹⁰ L'Association ouvrière n°305 du 15 mai 1905 et ADLA 10M 139.

salaires sont réduits pour l'achat de matériel. Quant le travail se fait rare, les membres de la coopérative sont occupés à tour de rôle, quand il est abondant l'association devient un atelier qui accueille les militants au chômage. Une coopérative est à la fois une entreprise et une association qui doit hiérarchiser ses impératifs et les écueils éviter : capitaux insuffisants, ignorance des pratiques commerciales ou industrielles, déception des sociétaires qui attendent un changement de vie.

A Rennes, celle des peintres est appelée à disparaître du fait de maladroites du directeur. Pour la sauver, et malgré les certitudes de ne rien recevoir, les compagnons vont travailler uniquement pour conserver la confiance de la ville et du département. C'est une subvention de 1000 F de l'Etat qui paie les dettes et permet à l'association de poursuivre ses travaux¹¹.

Il arrive qu'une société florissante ferme pour des raisons de désaccords internes. Par exemple en 1902, sur les conseils du maire radical de Chantenay, près de Nantes, Paul Griveaud, est fondée la coopérative, le Bâtiment. La société renforce son capital social avec les sommes versées par d'autres associations coopératives et par des syndicats. Elle est florissante, les commandes permettent l'emploi de près de 700 ouvriers payés au tarif syndical. Pourtant, un an après, avec 150 000 F de travaux à effectuer, elle liquide son activité¹².

La législation ouvre aux associations de production les adjudications pour les travaux de l'Etat et des collectivités publiques. Mais bien des dirigeants de sociétés vont devoir faire antichambre dans le cabinet du préfet pour obtenir des commandes. Certains préfets, certains maires, demeurent fermés aux associations, d'autres ne sont pas hostiles. C'est le préfet d'Ille-et-Vilaine qui nomme Charles Bougot, directeur de la coopérative des menuisiers-ébénistes, membre de la commission des travaux. Il arrive également des contrecoups surprenants. En 1902, le sous-préfet requiert la société l'Ameublement et le bâtiment de Morlaix pour procéder à l'ouverture des portes de sept écoles congréganistes en contravention avec la loi sur les associations. En représailles, la coopérative perd les commandes de la compagnie privée des eaux¹³.

Quant à l'attribution d'aides et subventions de la part du Crédit d'encouragement aux associations ouvrières, la coopérative bénéficiaire fait l'objet d'une enquête de police locale et bien des directeurs d'associations sont catalogués comme « meneurs », c'est-à-dire syndiqués. Ainsi, en 1907, au lendemain de la grande grève des docks nantais, les ouvriers du

¹¹ *L'Association ouvrière* n°197 du 15 août 1903. Précisons qu'en 1893, les pouvoirs publics ont inscrit au budget de l'Etat un crédit pour l'attribution de subvention aux sociétés ouvrières.

¹² *L'Association ouvrière* n°195 du 1^{er} août 1903 et ADLA.

¹³ *L'Association ouvrière* n°32 du 8 novembre 1902, « Une rage de calotin ».

port, tous syndiqués, n'obtiennent aucune aide des pouvoirs publics dans leur tentative de former une association ouvrière.

II- La construction d'un réseau économique autonome : 1903-1914

Durant cette étape de la vie des associations coopératives en Bretagne, les coopératives de consommation vont se multiplier puis se regrouper. Elles vont faire alliance avec certaines associations de production pour mener à bien la mise en œuvre d'un réseau de production coopératif à destination des coopératives de consommation.

1-La recherche de l'autonomie coopérative

Emmanuel Svob, qui dirige l'Economie de Nantes, envisage de réunir dans une même structure les coopératives de consommation bretonnes. En janvier 1903, à Nantes, une dizaine de sociétés répondent à son appel, et elles sont encore plus nombreuses à Hennebont, en décembre. La majorité des coopératives est venue chercher une solution commerciale à leurs activités. Svob propose alors la création d'un organisme qui prend en charge l'ensemble des commandes afin d'obtenir des prix de gros. L'Economie se chargeant d'en faire la répartition dans les sociétés adhérentes. Durant ce mini congrès, on évoque également la fondation d'une meunerie coopérative.

Le projet d'usine de conserves bretonnes

Alors que les coopératives ouvrières de consommation tiennent congrès à Hennebont, à quelques kilomètres de là, à Lorient, la Fédération socialiste de Bretagne (FSB), qui compte dans ses rangs également des coopératives et des syndicats, délibère sur la création de sardinerie coopératives¹⁴. Svob promet d'apporter son concours alors que le projet des sardinerie en Bretagne se transforme en une usine de conserves de poissons, viandes et légumes. Dans cette usine, pêcheurs et agriculteurs trouveraient un débouché pour leurs produits. La Chambre consultative accueille favorablement ce projet. Mais, il est pharaonique (un million de francs) et ne peut voir le jour qu'avec le secours de Xavier Guillemin qui dirige

¹⁴ Celles des couvreurs, tonneliers, cordiers, l'Ameublement de Morlaix et l'Emancipation fougeraise. Coté consommation, le nombre d'adhésions est plus réduite et se limite à trois sociétés de la Basse-Loire, une du Morbihan ainsi que la petite coopérative syndicale de Saint-Brieuc. A Nantes, les militants anarchistes vont faire barrage et empêcher les syndicats et coopératives à rejoindre la Fédération socialiste bretonne.

la Bourse des coopératives socialistes, l'écoulement des conserves devant se faire dans les coopératives de consommation adhérentes.

Des liens existent déjà avec la Bourse des coopératives socialistes. L'Emancipation fougeraise, une coopérative de production de chaussures, fait plus de la moitié de son chiffre d'affaires avec la grande société parisienne La Bellevilloise¹⁵. L'autre association ouvrière de production de chaussures, La Laborieuse, est formée d'une vingtaine d'ouvriers des trois branches de la chaussure : coupeurs, brocheurs et finisseurs, qui ont quitté l'Emancipation et qui comptent sur la clientèle des sociétés de consommation¹⁶. Ces deux sociétés un temps séparé vont s'unir en mai 1905, et conserver pour nom l'Emancipation qui adhère à la Bourse des coopératives socialistes. Fougères a également une coopérative de consommation, l'Alliance des travailleurs fougerais, qui soutient financièrement la bourse du travail et aide à la réalisation d'une maison du peuple¹⁷.

Les enseignements du congrès de Nantes

Le projet d'usine de conserves piétine, pour le relancer la Bourse des coopératives socialistes arrête la tenue de son Cinquième congrès national au printemps 1905 à Nantes. Elle confie son organisation à l'Economie nantaise.

Le congrès se tient dans la grande salle de la bourse du travail, mais rares sont les sociétés bretonnes qui ont adhéré à la Bourse des coopératives¹⁸. La question principale débattue est la réalisation d'un magasin de gros, autrement dit d'une centrale d'achats et de production. Louis Héliès, de la Bellevilloise, plaide pour une organisation à l'image du Wholesale de Manchester et engage les délégués à fonder en France une organisation devant être à l'initiative de la création d'usines nationales¹⁹. Svob dans son intervention souligne que : « La création d'usines fédérales sera le levier qui lèvera les difficultés, car elles rendront de véritables services commerciaux »²⁰. Quant au projet d'usine de conserves bretonnes, faute de moyens, il est repoussé à une date ultérieure.

¹⁵ *L'Association ouvrière* n°267 du 17 décembre 1904. Concernant l'Emancipation : « C'est un militant, Gourdin, conseiller municipal de Fougères, secrétaire du syndicat des ouvriers en chaussures et permanent de la bourse du travail qui est administrateur-délégué de cette coopérative de production. »

¹⁶ *L'Association ouvrière* n°199 du 29 août 1903. Elle a été fondée à la suite d'une grève dans la chaussure en juin 1903 et elle consacre 5% de ses bénéfices pour réaliser une maison du peuple ou sera installé la bourse du travail. Aucun bénéfice ne sera réparti durant les cinq premières années de l'association.

¹⁷ Dans le conseil de surveillance de l'Alliance des travailleurs fougerais figure Jean-Marie Guéhenno, le père du célèbre écrivain Jean Guéhenno.

¹⁸ C'est la Famille rennais, dirigée par Charles Bougot, qui est la première coopérative de consommation bretonne, en 1898, à adhérer à la Bourse des coopératives.

¹⁹ En 1906, cette centrale d'achats et de production s'installe à Lens.

²⁰ Compte-rendu du 5^e congrès de la Bourse des coopératives socialistes de France, p.83.

Pour Svob, le congrès de Nantes est la reconnaissance du travail accompli par la coopération bretonne et en juin, la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne est constituée de trente-trois sociétés, dont seize boulangeries, une cordonnerie, une imprimerie et des épiceries coopératives. Son développement va se poursuivre et en 1913, elle regroupe plus de 80 sociétés.

Produire et répartir en toute indépendance

Il s'agit au lendemain du congrès de Nantes de porter l'action sur la réalisation d'un réseau fédéral de production et de distribution. L'idée n'est pas nouvelle, Lebert, gérant de la Ruche nazairienne, avait évoqué dès 1897 l'importance d'une union de coopératives et : « Qui sait, ajoutait-il, si la Fédération ne permettrait pas plus tard de jeter les bases de sociétés coopératives de production ?²¹ »

C'est le projet de meunerie à vapeur qui mobilise la Fédération de Bretagne et qui va faire débat en son sein. Non pas au sujet de son utilité, elle est acquise, mais sur la question de son lieu d'implantation : Nantes ou Lorient ? Le plus gros bataillon de boulangeries coopératives est à Lorient et les Nantais doivent s'incliner dans le choix de cette ville. Le moulin est inauguré en août 1906, en présence des notables républicains et des organisations syndicales. Constitué de quatre solides bâtiments de granite sa cheminée domine le quartier du Moustoir. Il fonctionnera jusqu'en 1954.

Ayant cédé sur l'implantation du moulin, la Fédération régionale (profitant de l'apport des fonds collectés pour le projet d'usine de conserves bretonnes) loue une usine à Nantes avec son matériel. L'objectif est de fabriquer des conserves, sans surproduction, ni vente au commerce privé, ni stockage. La plus grande partie de la production est rétrocédée au Magasin de gros, le reste est réparti dans les sociétés de la Fédération de Bretagne. Les frais généraux devenant trop élevés pour une exploitation saisonnière, la gestion de l'usine est reprise en 1911 directement par le Magasin de gros.

En 1907, la Fédération de Bretagne s'étend sur les cinq départements bretons et le Maine-et-Loire, regroupant 41 sociétés de consommation (12 000 sociétaires) ainsi que 6 de production. Elle quitte les locaux de l'Economie pour installer son siège 15 rue du Château-Rouge à Nantes. L'immeuble abrite un magasin d'épicerie en gros pour préparer les commandes des sociétés, une cordonnerie ouvrière, l'Union, qui occupe une douzaine d'ouvriers, et un salon coopératif de coiffure. Une salle de 400 places est mise à la disposition des mutuelles et des syndicats. Le local de l'Assurance ouvrière sert de bureau à Svob et doit être transformé en

²¹ *L'Ouvrier des deux Mondes*, octobre 1897. Ce journal était dirigé par Fernand Pelloutier.

bibliothèque. Un café coopératif est ouvert au premier étage, c'est la coopérative la Peinture ouvrière qui a décoré le local ainsi que la salle du conseil d'administration. Cet immeuble de quatre étages, inauguré en présence de Jégou (de la Bourse des coopératives socialistes) est baptisé maison du peuple pour montrer la liaison avec le mouvement syndical.

2-Lutter contre la vie chère et survivre dans l'unité

En 1910, le mouvement de consommation marque une pause dans son développement. Les petites coopératives, constituées dans l'enthousiasme de l'action sociale, maintiennent encore leurs effectifs grâce aux syndicats qui fournissent le gros des adhérents. Mais des différends divisent certaines sociétés, à l'image de l'Economie de Nantes où un désaccord politique engendre le départ d'administrateurs et de sociétaires. Cette division donne naissance à deux nouvelles sociétés (La Ménagère, d'inspiration socialiste, et l'Entraide qui se réclame du syndicalisme révolutionnaire), mais celles-ci ne font pas le plein des dissidents alors que la crise économique bat son plein.

Lutter contre la vie chère c'est l'objectif des coopératives de consommation. Durant l'année 1911, c'est à ce combat qu'elles se livrent en collaboration avec la SFIO et la CGT²². La campagne revendicative est construite sur la « puissance de consommation des travailleurs », les luttes vont parfois prendre la forme de boycotts des produits de l'industrie alimentaires à Hennebont, Lorient, Fougères et dans la Basse-Loire.

Mais, si la coopération de consommation a la réputation de faire baisser les prix du petit commerce partout où elle s'installe, face au grand commerce des sociétés capitalistes à succursales multiples la lutte est plus âpre. Pour survivre à l'échelle nationale, l'Union coopérative de Charles Gide qui défend une coopération neutre et la Confédération des coopératives socialistes, soutenue par Albert Thomas et Jean Jaurès qui considèrent la coopération d'essence socialiste, doivent unir leurs forces.

Pour les coopératives bretonnes, à la veille du congrès d'unité qui doit se tenir à Tours en décembre 1912, la situation est compliquée. En 1907 la fédération de Bretagne a adhéré à titre personnel à la bourse des coopératives socialistes et les sociétés qui lui font confiance ont la liberté, au niveau national, du choix d'adhérer ou non, à l'une ou l'autre des deux fédérations nationales. Sur les 62 sociétés qui composent la Fédération de Bretagne, 17 seulement ont une double adhésion alors que 45 préfèrent n'adhérer à aucune fédération nationale. Le 1^{er} novembre 1912, le IX^e congrès extraordinaire de la Confédération des

²² En 1911, lors de son congrès la Bourse des coopératives socialistes est devenue la Confédération des coopératives ouvrières et socialistes.

coopératives socialistes vote majoritairement pour la fusion avec l'Union coopérative. Svob, qui s'exprime au nom de la Fédération de Bretagne, parle « au nom d'une fédération qui n'a jamais fait état de socialisme » et semble le regretter. En décembre, à Tours, est scellée l'unité qui débouchera, dès le 1^{er} janvier 1913, sur la fusion des deux organisations nationales en une seule entité : la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation (FNCC), « organe d'émancipation des travailleurs »²³.

Le Pacte d'unité pose les bases d'une nouvelle étape dans le développement de la coopération française. Il proclame son indépendance vis-à-vis des partis politiques et des syndicats et la transformation sociale doit se faire par la voie pacifique, par l'appropriation collective et graduelle des moyens d'échange et de production par les consommateurs associés. La FNCC par ce choix, envisage de construire une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme collectiviste. La coopération de consommation se veut donc hégémonique, les associations de production de la Chambre consultative non pas été sollicitées pour collaborer à ce grand projet de transformation sociale. Dans la Basse-Loire, le mouvement syndical demeurera divisé sur l'opportunité de ce pacte. Les sociétés coopératives de la région nazairienne demeureront, durant des décennies, attachées par des relations privilégiées avec les organisations socialistes et syndicales. Les régions nantaise et lorientaise serviront à expérimenter les décisions nationales pour faire de la coopération de consommation une force économique. La Première guerre mondiale renforcera cette orientation alors que la coopération de consommation se met au service de l'Etat, des municipalités, et de la lutte contre la vie chère.

Robert Gautier et Xavier Nerrière

²³ Le congrès d'unité de Tours, fondateur de la FNCC, est loin de faire le plein des sociétés françaises puisqu'il rassemble moins de 900 sociétés coopératives sur près de 3000 existantes.